

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 27 mars 2023

OBJET :

Vote des subventions 2023

Investissements en faveur des associations

Rapporteur : M. LAURENT

Délibération n°5

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le rapporteur présente au Conseil Municipal pour l'année 2023 les inscriptions des subventions de fonctionnement et d'investissement, dont le détail figure sur la liste jointe sous neuf grands postes : «Écoles», «Sports», «Jeunesse», «Loisirs», «Culture», «associations patriotiques», «Action sociale – solidarité», «Animation – quartiers – citoyenneté», « environnement » et «Divers».

Par ailleurs, les crédits votés chaque année pour le fonctionnement des écoles sont dorénavant inscrits dans le budget de la caisse des écoles.

Aussi, il convient également de verser une subvention de fonctionnement pour alimenter le budget de la Caisse des Écoles tout comme celui du CCAS.

PROPOSITIONS

Vu l'avis émis par la Commission des Finances en date du 16 mars 2023, il est proposé au Conseil Municipal d'accepter :

- les sommes indiquées sur le document annexé,
- le versement d'une subvention maximale de 58 768,93 € à la Caisse des Écoles (inscription budgétaire à l'article 657361),
- le versement d'une subvention maximale de 218 614,05 € au CCAS (inscription budgétaire à l'article 657362).

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus. A noter que Mmes DEVOUGE et BLONDELET, pouvoir à Mme DEVOUGE, ne participent pas au vote.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 30 mars 2023.

Pour extrait

Le secrétaire de séance,



Matthieu RIFF



Le Maire,



Michel BREUILLE